

TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAUX USÉES PAR L'ENTREPRISE ERCTP POUR LE COMPTE DE EAU 17

Madame, Monsieur,

Un projet de rénovation du réseau d'eaux usées concernant la route de Chez Boret et la route des Arcs a débuté le lundi 09 juin 2025.

Les travaux se dérouleront en 4 phases et impacteront la circulation sur la partie ouest de la commune. Voici le déroulé :

- **Du lundi 9 juin au jeudi 19 juin 2025 (phase 1)** : les travaux auront lieu au carrefour des routes du Golf, de Chez Boret et des Arcs. La vitesse sera limitée à 30 km/h et la circulation se fera sur une demie-chaussée, avec un alternat manuel mis en place.
- **Du vendredi 20 juin au vendredi 4 juillet 2025 (phase 2)** : les travaux auront lieu depuis le carrefour de la route du Golf jusqu'à l'allée des Arcs. La circulation sera interdite sur cette portion de route, et une déviation sera mise en place par la route de Chaumet les Violettes et la route de Bougrand. En raison de l'étroitesse de la route de Chaumet les Violettes depuis la route des Arcs jusqu'à l'entrée de Chaumet les Violettes, la circulation se fera en sens unique depuis la route des Arcs jusqu'au n°22 de la route de Chaumet les Violettes.
- **Du vendredi 20 juin au 1^{er} août 2025** : afin de limiter le flux de véhicules sur la déviation, l'accès depuis la route de l'Escambouille à la route des Arcs sera interdit à tous les véhicules, sauf aux riverains.
- **Du lundi 07 juillet au 1^{er} août 2025 (phase 3)** : les travaux concerneront la route de Chez Boret, depuis la route du Golf jusqu'à la rue des Chênes. La route de chez Boret sera interdite à tous les véhicules dans les 2 sens. Tandis que l'accès à la rue des Genêts restera autorisé. Une déviation sera mise en place par la route du Golf, la route de Taillebourg et la route de Lormont.
Pour des raisons de sécurité, l'accès à la route de Taillebourg en direction de Saintes via la route du Golf, sera interdit et devra se faire par la route de Lormont, qui sera mise en sens unique depuis la route du Golf vers la route de Taillebourg.
- **Du 25 août au 29 août 2025 (phase 4)** : les travaux auront lieu sur la route du Golf, où seule une partie de la route sera interdite à la circulation. Une déviation sera mise en place par la route de Chez Boret, route de Taillebourg et la route de Saint Jean (RD150).

Des panneaux d'information et de la signalisation seront installés en fonction de l'avancement du chantier. Les plannings sont susceptibles d'évoluer selon les conditions climatiques.

Vous serez informés via l'application Panneau Pocket ainsi que sur notre site internet. Nous restons à votre disposition pour toutes précisions utiles éventuelles.

Nous comptons sur votre vigilance et vous remercions pour votre compréhension.

Le Maire, Francis GRELLIER

Mairie - 12 Place de l'Église - 17100 FONTCOUVERTE
Tél. : 05 46 93 06 47

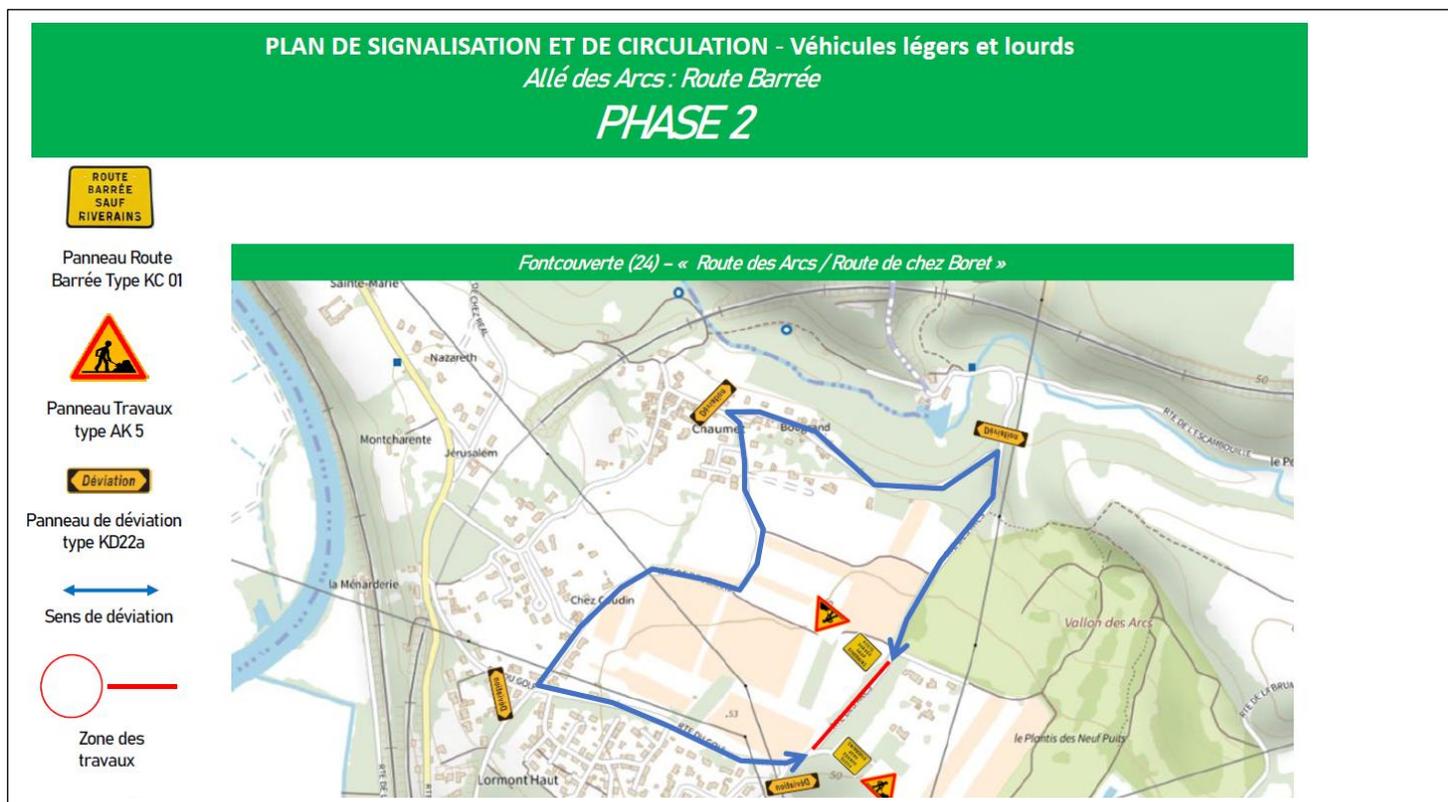
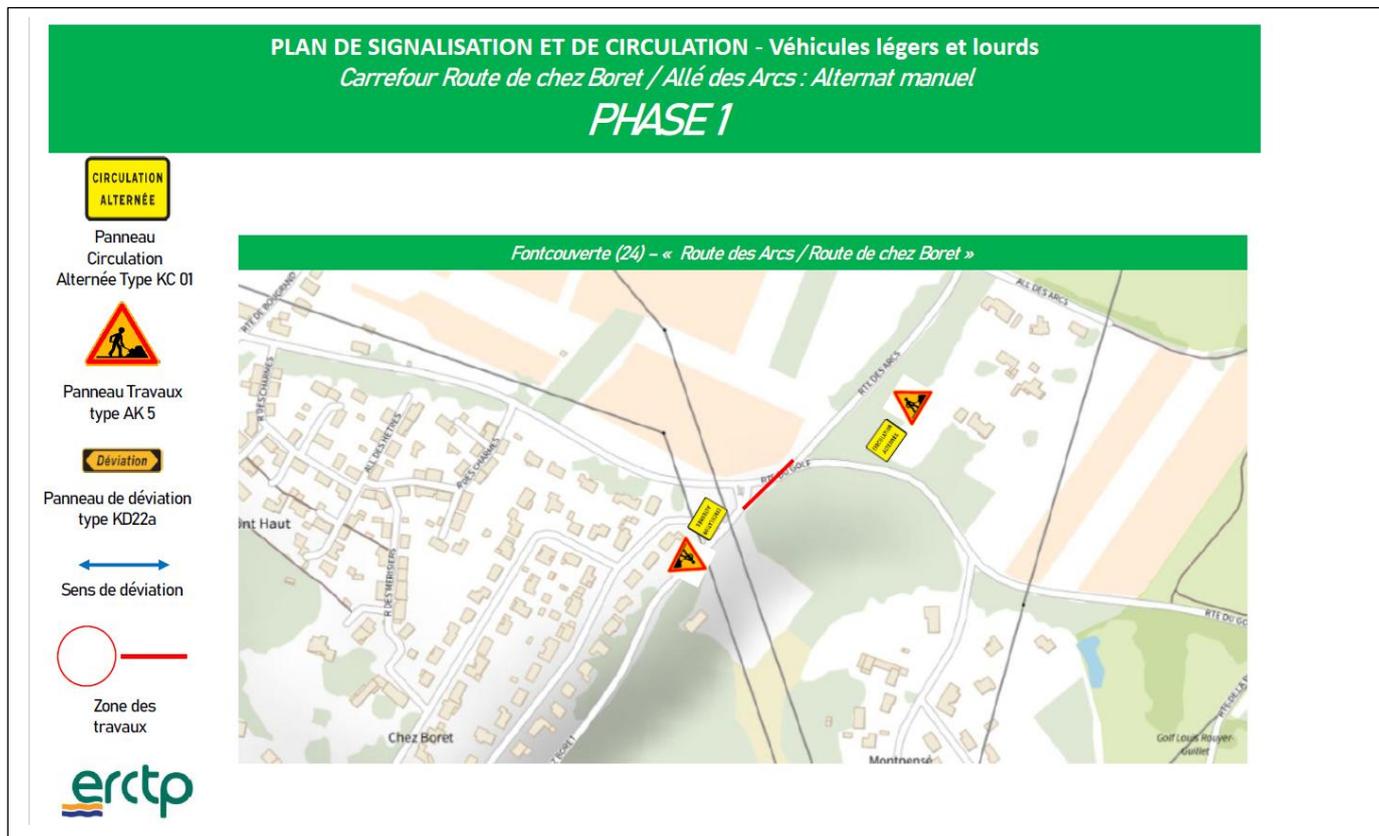
Courriel : mairie@fontcouverte17.fr - Site : www.fontcouverte17.fr.



PanneauPocket

<https://app.panneaupocket.com>.

PLANS DES TRAVAUX PAR PHASE :



Mairie - 12 Place de l'Église - 17100 FONTCOUVERTE

Tél. : 05 46 93 06 47

Courriel : mairie@fontcouverte17.fr - Site : www.fontcouverte17.fr.



PanneauPocket

<https://app.panneaupocket.com>.

PLAN DE SIGNALISATION ET DE CIRCULATION - Véhicules légers et lourds Route de chez Boret : Route Barrée (en juillet pendant les vacances scolaires)

PHASE 3



Panneau Route Barrée Type KC 01



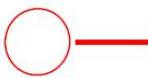
Panneau Travaux type AK 5



Panneau de déviation type KD22a



Sens de déviation



Zone des travaux



Fontcouverte (24) - « Route des Arcs / Route de chez Boret »



PLAN DE SIGNALISATION ET DE CIRCULATION - Véhicules légers et lourds Route du Golf : Route Barrée

PHASE 4



Panneau Route Barrée Type KC 01



Panneau Travaux type AK 5



Panneau de déviation type KD22a

Sens de déviation



Zone des travaux



Fontcouverte (24) - « Route des Arcs / Route de chez Boret »

